



COMPETITION RULES
REGLEMENT de COMPETITION

Draft #7 20/09/2023

1. AUTHORITY & STAFF
AUTORITÉ & ENCADREMENT

1.1 The competition will be conducted under the **authority** granted by [the FAI, according to the regulations of the Sporting Code of the FAI, General Section, and Section 5 as approved by the ISC and validated by the FAI, and these rules. All participants accept these rules and the FAI regulations as binding by registering in the competition.] [the French Parachute Federation, hereinafter referred to as the FFP, in accordance with the regulations of the FFP General Regulation and those rules. All participants accept these rules and the FFP General Rules as binding by registering in the competition.]
La compétition se déroulera sous l'**autorité** de [la FAI, conformément aux règlements du Code sportif de la FAI, Section générale, et Section 5 tel qu'approuvé par l'ISC et validé par la FAI, et ces règles. Tous les participants acceptent ces règles et les règlements FAI comme obligatoires en s'inscrivant à la compétition.] [la Fédération Française de Parachutisme, ci-après dénommée la FFP, conformément aux règlements du Règlement général FFP et de ces règles. Tous les participants acceptent ces règles et le Règlement général FFP comme obligatoires en s'inscrivant à la compétition.]

1.2 The **wind tunnel** in which the competition will be held is hereinafter referred to as the WINDTUNNEL.
La **soufflerie** dans laquelle sera organisée la compétition est ci-après dénommée la SOUFFLERIE.

1.3 The **competition director** (or his substitute) is appointed by the [ISC] [FFP]. He conducts the competition in accordance with the WINDTUNNEL safety rules, the information bulletin of the event and these competition rules.
Le **directeur de compétition** (ou son suppléant) est nommé par [l'ISC] [la FFP]. Il dirige la compétition conformément aux règles de sécurité de la SOUFFLERIE, au bulletin d'information de la compétition et au présent règlement de compétition.

1.4 The **flight director** (or his substitute) is a representative appointed by the WINDTUNNEL. He conducts flights in accordance with the WINDTUNNEL safety rules. For each flight session, the WINDTUNNEL provides an air flow control **operator** and several **instructors**.
Le **directeur des vols** (ou son suppléant) est un représentant nommé par la SOUFFLERIE. Il dirige les vols conformément aux règles de sécurité de la SOUFFLERIE. Pour chaque séance de vol, la SOUFFLERIE fournit un **opérateur** chargé de la commande du flux d'air et plusieurs **moniteurs**.

1.5 The **classification board** is composed of at least three classifiers in Handifly Race, including at least one qualified doctor, appointed by the [ISC] [FFP]. The number of classifiers on the board must be odd.



Le **comité de classification** est composé au minimum de trois classificateurs en Handifly Race parmi lesquels au minimum un médecin diplômé, nommés par [l'ISC] [la FFP]. Le nombre de classificateurs composant le comité doit être impair.

1.6 The **panel of judgment** is composed with one timekeeper (or his substitute) and 2 up to 4 judges appointed by the [ISC] [FFP]. Among the judges, a chief judge (or his substitute) appointed by the [ISC] [FFP] is responsible for organizing the work of the judges.

Le **collège de jugement** est composé d'un chronométrateur (ou son suppléant) et de 2 à 4 juges nommés par [l'ISC] [la FFP]. Parmi les juges, un chef juge (ou son suppléant) nommé par [l'ISC] [la FFP] est chargé d'organiser le travail des juges.

1.7 In the event of a **disputed situation** which cannot be resolved on the basis of the WINDTUNNEL safety rules, the information bulletin of the event or these competition rules, [the jury may make independent decisions applicable to all participants in the competition] [the competition director may make independent decisions applicable to all the competition participants after consulting with a representative appointed by the WINDTUNNEL and a representative appointed by the FFP].

En cas de **situation litigieuse** ne pouvant être résolue sur la base des règles de sécurité de la SOUFFLERIE, du bulletin d'information de la compétition ou du présent règlement de compétition, [le jury peut prendre des décisions de façon indépendante s'appliquant à tous les participants de la compétition] [le directeur de compétition peut prendre des décisions de façon indépendante s'appliquant à tous les participants de la compétition après avoir consulté un représentant nommé par la SOUFFLERIE et un représentant nommé par la FFP].

2. DEFINITION OF WORDS AND PHRASES USED IN THESE RULES

DÉFINITION DES MOTS ET EXPRESSIONS UTILISÉS DANS LES PRÉSENTES RÈGLES

2.1 **Handifly Race:** Is an individual in-flight speed event carried out by a disabled person who has validated his classification.

Handifly Race : Est une épreuve individuelle de vitesse en vol réalisée par une personne en situation de handicap ayant validé sa classification.

2.2 **Flyer:** Is a competitor participating in the Handifly Race.

Flyer : Est un compétiteur participant à la Handifly Race.

2.3 **Flight:** Is the period of time between the authorization signal to enter and the exit of the flight chamber by the flyer. The maximum duration of each flight is 120 seconds, regardless of whether the flight is not judged or judged and remains fully supervised by one or more instructors.

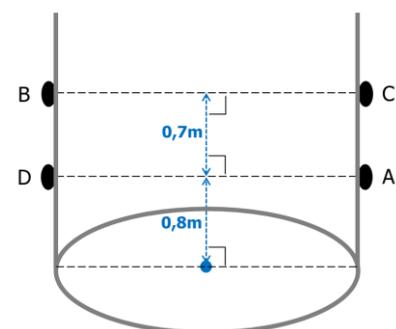
Vol : Est la période de temps comprise entre le signal d'autorisation d'entrée et la sortie de la chambre de vol par le flyer. La durée maximum de chaque vol est de 120 secondes, qu'il s'agisse d'un vol non jugé ou jugé et demeure entièrement supervisée par un ou plusieurs moniteurs.

2.4 **Crossing points:** Are the 4 crossing point contactors (A, B, C, D) that are positioned on the outer wall of the flight chamber according to the following diagram:

Points de passage : Sont les 4 contacteurs de points de passage (A, B, C, D) qui sont positionnés sur la paroi extérieure de la chambre de vol conformément au schéma suivant :

2.5 **Race programs:** Are the race programs that are available to the flyer:

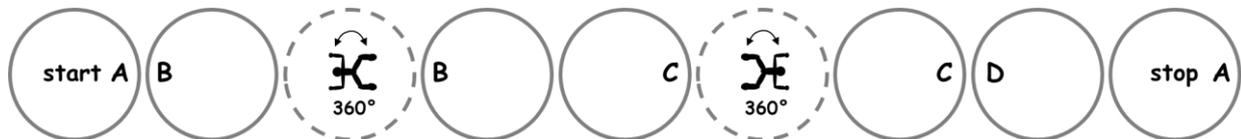
Programmes de parcours : Sont les programmes de parcours qui sont à la disposition du flyer :





- 2.5.1 **Expert** race: The flyer must successively validate the points A (start), B, C, D and then again A (stop) according to the following program:

Parcours **expert** : Le flyer doit valider successivement les points A (start), B, C, D puis enfin de nouveau A (stop) selon le programme ci-après :



- 2.5.2 **Novice** race: The flyer must successively validate the points A (start), D and then again A (stop) according to the following program:

Parcours **novice** : Le flyer doit valider successivement les points A (start), D puis enfin de nouveau A (stop) selon le programme ci-après :



2.6 Working time: Is the time at the hundredth of a second, for each judged flight, that starts either when the flyer validates point A (start) by himself within a maximum delay of 30 seconds after the authorization signal to enter the flight chamber, or automatically beyond this delay and that stops either at the second validation of point A (stop), or at the latest when the maximum time of 75 seconds after his start is reached.

Temps de travail : Est le temps au centième de seconde, sur chaque vol jugé, qui démarre soit lorsque le flyer valide par lui-même le point A (start) dans un délai maximum de 30 secondes après le signal d'autorisation d'entrée dans la chambre de vol, soit d'office au-delà de ce délai et qui s'arrête soit lors de la deuxième validation du point A (stop), soit au plus tard lorsque le temps maximal de 75 secondes après son démarrage est atteint.

2.7 Point validation: Is successful when the flyer touches the center of the inner wall of the required contactor with one hand (or one extremity of an amputated upper limb) and cause a change in the color of its light signal. Contact with a part of the body of the flyer other than the hand (or the extremity of an amputated upper limb) or by someone other than the flyer, that causes the light signal of the contactor to change color, does not constitute validation, neither an infringement nor an omission of the point. A previously contacted point may be contacted again after the return to the initial light signal.

Validation de point : Est réussie lorsque le flyer touche le centre de la paroi intérieure du contacteur requis avec une main (ou une extrémité d'un membre supérieur amputé) et provoque un changement de couleur de son signal lumineux. Un contact avec une partie du corps du flyer autre que la main (ou l'extrémité d'un membre supérieur amputé) ou par une autre personne que le flyer, provoquant un changement de couleur du signal lumineux du contacteur, ne constitue ni une validation, ni une infraction, ni une omission du point. Un point déjà contacté peut l'être à nouveau une fois le retour au signal lumineux initial.

2.8 Point omission: Is applied for any unvalidated required points.

Omission de point : Est appliquée pour tout point requis non validé.

2.9 360°: Is a required movement of turn in any direction between two identical points. The plan of a flyer goes through his two clavicles and navel. His axis passes through the midpoint between his two clavicles and navel. The axis perpendicular to his plan passing through his navel constitutes the axis of rotation. The movement is made:

- By a rotation of at least 270° from the position of the flyer at the time of its validation from the point preceding the turn. Plane changes in the rotation are allowed.
- By using the same hand (or extremity) to validate the two identical points.



360° : Est un mouvement de tour requis dans n'importe quelle direction entre deux points identiques. Le plan d'un flyer passe par ses deux clavicules et son nombril. Son axe passe par le point médian entre ses deux clavicules et son nombril. L'axe perpendiculaire à son plan qui passe par son nombril constitue l'axe de rotation. Le mouvement s'effectue :

- Par une rotation d'au moins 270° par rapport à la position du flyer au moment de sa validation du point précédent le tour. Des changements de plan dans la rotation sont autorisés.
- Par l'utilisation d'une même main (ou extrémité) pour valider les deux points identiques.

2.10 Infraction on a 360°: Consists of either:

- By any rotation of less than 270°.
- By any validation of identical points with two different hands (or extremities).

Several infractions on the same movement result in a single 5-second penalty. Penalties obtained on different movements during the working time of a flight accumulate.

Infraction sur un 360° : Est constituée soit :

- Par toute rotation de moins de 270°.
- Par toute validation des points identiques avec deux mains (ou extrémités) différentes.

Plusieurs infractions sur un même mouvement entraînent une seule pénalité de 5 secondes. Les pénalités obtenues sur des mouvements différents durant le temps de travail d'un vol se cumulent.

2.11 Assistance: Is defined as any situation, not liable to protest, on the initiative of one or more instructors, during which at least one instructor is forced to use at least one of his arms in order to get in physical contact with the flyer. The fact that a flyer allows himself to be mounted far above the horizontal plane defined by the highest points of his course may be a reason for assistance. For safety reasons, assistance by one or more instructors remains possible during working time.

Assistance : Se définit par toute situation, non susceptible de réclamation, à l'initiative d'un ou plusieurs moniteurs, au cours de laquelle au moins un moniteur est contraint d'utiliser au minimum l'un de ses bras afin de rentrer en contact physique avec le flyer. Le fait pour un flyer de se laisser monter très largement au-dessus du plan horizontal défini par les points les plus hauts de son parcours peut-être un motif d'assistance. Pour des raisons de sécurité, l'assistance par un ou plusieurs moniteurs demeure possible durant le temps de travail.

2.12 Assistance penalty: Is assigned when assistance is provided during working time of a flight. A single 5-second penalty is assigned per flight regardless of the total number of assistances occurred. This is added with other penalties.

Pénalité d'assistance : Est attribuée lorsqu'une assistance est réalisée durant le temps de travail d'un vol. Une seule pénalité de 5 secondes est attribuée par vol quel que soit le nombre total d'assistances effectuées. Celle-ci se cumule aux autres pénalités.

2.13 Specific process: Is any equipment or process (prosthesis; orthosis; other) used to facilitate flight. Any equipment or process not expressly prohibited by the competition director or flight director is authorized.

Procédé spécifique : Est n'importe quel matériel ou procédé (prothèse ; orthèse ; autre) utilisé afin de faciliter le vol. Tout matériel ou procédé qui n'est pas expressément interdit par le directeur de compétition ou le directeur des vols est autorisé.

3. CLASSIFICATION CLASSIFICATION

3.1 The **classification** is conducted by the classification board appointed for the competition. To validate his classification, a candidate must have at least one eligible impairment and be quoted. Once validated, the classification is valid only for the competition for which it is established. A classification decision is not subject of a protest.

La **classification** est conduite par le comité de classification nommé pour la compétition. Pour valider sa classification, un candidat doit avoir au minimum une déficience éligible et faire l'objet d'une cotation.



Une fois validée, la classification est valable seulement pour la compétition pour laquelle elle est établie. Une décision de classification ne peut pas faire l'objet de réclamation.

3.2 The **eligible impairments** are described in ANNEX1. These must permanently affect the person. When specific process is used, this use does not eliminate the eligibility of the impairment but can be taken into consideration in the quotation.

Les **déficiences éligibles** sont décrites en ANNEXE 1. Celles-ci doivent affecter la personne de manière permanente. Lorsqu'un procédé spécifique est utilisé, cette utilisation ne supprime pas l'éligibilité de la déficience mais peut être prise en considération dans la cotation.

3.3 The quotation consists of assigning an individualized **compensation coefficient** to a candidate. Expressed until the hundredth between 0.10 and 1.00, this coefficient makes it possible to weight the working time achieved by each flyer according to an analysis of his **aerodynamic motor skills**. A **method of quotation** is provided in ANNEX 2.

La cotation consiste à doter un candidat d'un **coefficient de compensation** individualisé. Exprimé jusqu'au centième entre 0,10 et 1,00, ce coefficient permet de pondérer le temps de travail réalisé par chaque flyer en fonction d'une analyse de sa **motricité aérodynamique**. Une **méthode de cotation** est fournie en ANNEXE 2.

3.4 To submit his **classification items** to the classification board appointed for the competition, each candidate must complete and sign a **declaration and consent form**, a template of which appears in ANNEX 3. This document allows the flyer to declare his detailed medical situation, the nature of his eligible impairment(s) and to undertake to respect the classification rules. For candidates who have never been the subject of a quotation before, or whose physical condition has changed or who use new specific equipment or process since their last quotation, **video images** illustrating their deficiencies on the ground and showing them in a flight situation (with their specific equipment or process) have to be provided at the same time as the ANNEX 3. The deadline and mailing address for the items is specified in the information bulletin of the event. The coefficients assigned to the different competitors are published before the start of the competition.

Pour soumettre ses **éléments de classification** au comité de classification nommé pour la compétition, chaque candidat doit compléter et signer un **formulaire de déclaration et de consentement** dont le modèle figure en ANNEXE 3. Ce document permet au flyer de déclarer sa situation médicale détaillée, la nature de sa/ses déficience(s) éligible(s) et de s'engager à respecter les règles de classification. Pour les candidats qui n'ont jamais fait l'objet d'une cotation auparavant, ou dont l'état physique a changé ou qui utilisent un nouveau matériel ou procédé spécifique depuis leur dernière cotation, des **images vidéo** illustrant leurs déficiences au sol et les montrant en situation de vol (avec leur matériel ou procédé spécifique) doivent être fournies en même temps que l'ANNEXE 3. La date limite et l'adresse d'envoi des éléments est précisée dans le bulletin d'information de la compétition. Les coefficients attribués aux différents compétiteurs sont publiés avant le début de la compétition.

3.5 Within the classification board appointed for the competition, decisions are team-based and are taken by a majority. To conduct its work, the board conducts a **classification session** during which it implements the following procedure:

Au sein du comité de classification nommé pour la compétition, les décisions font l'objet d'un travail d'équipe et sont prises à la majorité. Pour conduire ses travaux, le comité conduit une **session de classification** au cours de laquelle il met en œuvre la procédure suivante :

- 3.5.1 **Global approach**: Is a phase of exchanges during which classifiers may adjust their general principles in order to establish an updated version of the ANNEX 2 used for the competition.

Approche globale : Est une phase d'échanges au cours de laquelle les classificateurs peuvent ajuster leurs principes généraux afin d'établir une version actualisée de l'ANNEXE 2 utilisée pour la compétition.

- 3.5.2 **Individual classification**: Is a phase where each application is examined individually, one after the other, in a sequence that can be chosen by the board. Each study is in two steps.



A first step, allows the qualified doctor(s) of the board to validate the impairment(s) eligibility in accordance with ANNEX 1. In case of ineligibility, the candidate is not quoted. The second step, carried out in a collegial manner, is his quotation in accordance with ANNEX 2.

Classification individualisée : Est une phase où chaque candidature est étudiée individuellement, l'une après l'autre, dans un ordre qui peut être choisi par le comité. Chaque étude se déroule en deux étapes. Une première étape, permet au(x) médecin(s) diplômé(s) du comité de valider l'éligibilité de la(des) déficience(s) conformément à l'ANNEXE 1. En cas d'inéligibilité, le candidat ne reçoit pas de cotation. La deuxième étape, réalisée de manière collégiale, est sa cotation conformément à l'ANNEXE 2.

- **3.5.3 Consistency check:** Is a final phase where the board compares the various coefficients assigned during its session to verify that there is no major inconsistency between them. Any obvious inconsistency may be subject to an adjustment affecting one or more candidates.

Vérification de cohérence : Est une phase finale où le comité compare les différents coefficients attribués durant sa session afin de vérifier qu'il n'existe pas d'incohérence majeure entre eux. Toute incohérence manifeste peut faire l'objet d'un ajustement affectant un ou plusieurs candidats.

- **3.5.4 Classification report:** At the end of its work, the classification board publishes a table presenting the list of flyers in alphabetical order with their coefficient. If it has been updated, it shall also publish the new ANNEX 2 used.

Rapport de classification : A l'issue de ses travaux, le comité de classification publie un tableau présentant la liste des flyers par ordre alphabétique avec leur coefficient. Dans le cas où celle-ci a été actualisée, il publie aussi la nouvelle ANNEXE 2 utilisée.

4. EVENT DESCRIPTION DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

4.1 The Handifly Race event (HR) consists of at least 2 not judged flights and then 3 judged qualification flights. At the end of these flights, only a part of the competitors is selected for 1 additional semi-final flight, then only the Top 4 is selected for 1 additional final flight.

L'épreuve Handifly Race (HR) se compose au minimum de 2 vols non jugés puis de 3 vols de qualification jugés. A l'issue de ces vols, seule une partie des compétiteurs est sélectionnée pour 1 vol supplémentaire de demi-finale, puis seul le Top 4 est sélectionné pour 1 autre vol supplémentaire de finale.

4.2 In accordance with the **flight plan** provided at least one hour before the start of each competition day, each flyer prepares to enter the flight chamber at the scheduled times. If the competition director changes all or part of this plan for organizational reasons, he must notify each flyer affected by any change at least 30 minutes before his flight.

Conformément au **plan des vols** fourni au minimum une heure avant le début de chaque journée de compétition, chaque flyer se prépare à entrer dans la chambre de vol aux heures prévues. Si le directeur de compétition modifie tout ou partie ce plan pour des raisons d'organisation, il doit prévenir chaque flyer concerné par toute modification au minimum 30 minutes avant son vol.

4.3 Authorization to enter the flight chamber is communicated by an appropriate signal which results in the validation of the flight. This signal can be communicated at any time after the flight chamber has been evacuated by the previous flyer. Any absence of the flyer at the time of this signal, or refusal from his own to enter the flight chamber once this signal is given, results in the validation of the flight that is considered to be conducted. In case this flight was to be judged, the maximum score is assigned.

L'autorisation d'entrer dans la chambre de vol est communiquée par un signal approprié qui entraîne la validation du vol. Ce signal peut être communiqué à tous moments une fois la chambre de vol évacuée par le flyer précédent. Toute absence du flyer au moment de ce signal, ou tout refus de sa part



d'entrer dans la chambre de vol une fois ce signal donné entraîne la validation du vol qui est considéré effectué. Dans le cas où ce vol devait être jugé, le score maximal est attribué.

4.4 **Requirement to evacuate** the flight chamber is communicated by an appropriate signal 105 seconds after the authorization signal to enter.

L'**obligation d'évacuer** la chambre de vol est communiquée par un signal approprié 105 secondes après le signal d'autorisation d'entrée.

4.5 **On each flight:**

Sur chaque vol :

- 4.5.1 The flyer can be assisted by one or more instructors to enter and/or exit the flight chamber, to stabilize in the flight chamber and to finalize the setting of flight equipment that cannot be adjusted before entering and/or exiting the flight chamber. If he demonstrates an **ability to fly stable** without permanent assistance, the flyer is completely released by the instructor(s) who remain(s) ready to intervene at any time he(they) deems(deem) appropriate.

Le flyer peut être assisté par un ou plusieurs moniteurs pour entrer et/ou sortir de la chambre de vol, pour se stabiliser dans la chambre de vol et pour finaliser le réglage d'un matériel de vol ne pouvant pas être réglé avant l'entrée et/ou la sortie de la chambre de vol. S'il démontre une **capacité à voler stable** sans assistance permanente, le flyer est complètement lâché par le(s) moniteur(s) qui demeure(nt) prêt(s) à intervenir à tous moments qu'il(s) juge(nt) opportuns.

- 4.5.2 With the help of sign(s), the flyer, the instructor(s) and the operator can adjust the **air flow speed** if necessary. The speed initially proposed corresponds to the speed used on the previous flight. This speed can be readjusted before and during each flight provided that this readjustment occurs outside working time.

A l'aide de signe(s), le flyer, le(s) moniteur(s) et l'opérateur peuvent ajuster la **vitesse de flux d'air** si cela est nécessaire. La vitesse proposée initialement correspond à la vitesse utilisée sur le vol précédent. Cette vitesse peut être réajustée avant et pendant chaque vol à condition que ce réajustement intervienne en dehors du temps de travail.

4.6 For each competitor, the **objective** depends on the type of flight:

Pour chaque compétiteur, l'**objectif** dépend du type de vol :

- 4.6.1 During a **not judged flight**: The flyer must demonstrate his ability to fly stable without permanent assistance (independently of the entrance and exit phases of the air stream) and his potential ability to be able to carry out one of the available race programs (expert and/or novice).

Au cours d'un **vol non jugé** : Le flyer doit démontrer sa capacité à voler stable sans assistance permanente (indépendamment des phases d'entrée et de sortie de la veine d'air) et sa capacité potentielle à pouvoir réaliser l'un des programmes de parcours à disposition (expert et/ou novice).

- 4.6.2 During a **judged flight**: The flyer has a maximum of 30 seconds after the authorization signal to enter the flight chamber to make to make any adjustments and/or settings, to position himself in a stable flight configuration so that to be released by the instructor(s) and to start working time. He then has a maximum working time in order to complete as quickly as possible the program on which he was selected without point omission, without infringement on a 360° and without assistance. At the end of his working time, he must evacuate the flight chamber.

Au cours d'un **vol jugé**, le flyer dispose de 30 secondes au maximum après le signal d'autorisation d'entrée dans la chambre de vol pour réaliser ses éventuels ajustements et/ou réglages, pour se positionner en configuration stable de vol afin d'être lâché par le(s) moniteur(s) et pour démarrer le temps de travail. Il dispose ensuite d'un temps de travail maximum afin de réaliser le plus rapidement possible le programme sur lequel il a été sélectionné sans omission de point, sans infraction sur un 360° et sans assistance. A la fin de son temps de travail, il doit évacuer la chambre de vol.



4.7 Each flyer is responsible for his flight equipment and his eventual specifics processes. No **equipment** or **process** problems during a flight can be invoked to request another replacement flight. Wearing gloves and jewelries is prohibited.

Chaque flyer est responsable de son matériel de vol et de ses éventuels procédés spécifiques. Aucun problème de **matériel** ou de **procédé** durant un vol ne peut être invoqué afin de solliciter l'obtention d'un autre vol de remplacement. Le port de gants et de bijoux est interdit.

5. RUNNING OF THE COMPETITION DEROULEMENT DE LA COMPETITION

5.1 **Not judged flights:** Each flyer starts the competition with two not judged flights. At the end of the second flight, the competition director indicates to the flyer on which race program he is selected according to the demonstrations made by the latter. The flyer can be selected for the expert or novice race (in this case he immediately communicates his choice), or be automatically selected for the novice race. The determined race is valid for all the flights of the competition and defines the part of the overall ranking in which the flyer will be placed.

Vols non jugés : Chaque flyer débute la compétition par deux vols non jugés. A l'issue du deuxième vol, le directeur de compétition indique au flyer sur quel programme de parcours il est sélectionné en fonction des démonstrations réalisées par celui-ci. Le flyer peut être sélectionné pour le parcours expert ou novice (dans ce cas il communique immédiatement son choix), soit être d'office sélectionné pour le parcours novice. Le parcours déterminé est valable pour l'ensemble des vols de la compétition et définit la partie du classement général dans laquelle le flyer sera classé.

5.2 Judged flights:

Vols jugés :

- 5.2.1 **Qualification flights:** Each flyer pursues the competition with three judged qualification flights. Each flight allows to assign him a score, of which only the best is used to establish the ranking of qualifications. On each type of race, the flyer with the lowest retained score occupies the 1st row, the one with the highest score the last row. The first 8 flyers (top 8) of the expert race and the first 4 flyers (top 4) of the novice race are qualified for the semi-final flight. According to their respective ranks, unqualified expert flyers are ranked in the "experts from qualification" part and unqualified novices in the "novices from qualification" part of the overall ranking.

Vols de qualification : Chaque flyer poursuit la compétition par trois vols de qualification jugés. Chaque vol permet de lui attribuer un score, dont seul le meilleur est utilisé pour établir le classement des qualifications. Sur chaque programme de parcours, le flyer avec le score retenu le plus faible occupe le 1^{er} rang, celui avec le score le plus élevé le dernier rang. Les 8 premiers flyers (top 8) du parcours expert et les 4 premiers flyers (top 4) du parcours novice sont qualifiés pour le vol de demi-finale. Suivant leurs rangs respectifs, les flyers experts non qualifiés sont classés dans la partie « experts from qualification » et les novices non qualifiés dans la partie « novices from qualification » du classement général.

- 5.2.2 **Semi-final flight:** Each qualified flyer pursues the competition with one judged final semi-flight. This flight allows to assign him a new score. On each type of race, the flyer with the lowest new score occupies the 1st row, the one with the highest new score the last row. The first 4 flyers (top 4) of the expert race are qualified for the final flight. According to their respective ranks, unqualified expert flyers are ranked in the "experts from semi-final" part and novices in the "novice finalists" part of the overall ranking.

Vol de demi-finale : Chaque flyer qualifié poursuit la compétition par un vol de demi-finale jugé. Ce vol permet de lui attribuer un nouveau score. Sur chaque programme de parcours, le flyer avec le nouveau score le plus faible occupe le 1^{er} rang, celui avec le nouveau score le plus élevé le dernier rang. Les 4 premiers flyers (top 4) du parcours expert sont qualifiés pour le vol de finale. Suivant leurs rangs respectifs, les flyers experts non qualifiés sont classés dans la



partie « experts from semi-final » et les novices dans la partie « novice finalists » du classement général.

- 5.2.3 **Final flight:** Each qualified flyer achieves the competition with one judged final flight. This flight allows to assign him a new score. The flyer with the lowest new score occupies the 1st row, the one with the highest new score the last row. According to their respective ranks, flyers are ranked in the “expert finalists” part of the overall ranking.

The race to be carried out on this flight consists in running twice the expert course: A (start), B, C, D, A, B, C, D, A (stop). On this flight with a maximum duration of 200 seconds, the maximum working time is 150 seconds and the maximum score is 150 seconds. Requirement to evacuate the flight chamber is communicated by an appropriate signal as soon as the working time has elapsed.

Vol de finale : Chaque flyer qualifié termine la compétition par un vol de finale jugé. Ce vol permet de lui attribuer un nouveau score. Le flyer avec le nouveau score le plus faible occupe le 1^{er} rang, celui avec le nouveau score le plus élevé le dernier rang. Suivant leurs rangs respectifs, les flyers sont classés dans la partie « expert finalists » du classement général.

Le parcours à réaliser sur ce vol consiste à enchaîner deux fois le parcours expert : A (start), B, C, D, A, B, C, D, A (stop). Sur ce vol d’une durée maximum de 200 secondes, le temps de travail maximal est de 150 secondes et le score maximal est de 150 secondes. L’obligation d’évacuer la chambre de vol est communiquée par un signal approprié aussitôt le temps de travail écoulé.

5.3 Tiebreaker: Within each race program, if this is necessary to establish the list of qualified for a flight or to establish the overall ranking, the flyers placed in the same rank are tie broken by their rank on the previous judged flight, then on the judged flight before the previous one if the tie persists and so on until a tie is possible. If the tie still persists, all concerned flyers are qualified for the next flight or declared tied if it is a question of ranking them within the overall ranking.

Départage : Au sein de chaque programme de parcours, si cela est nécessaire pour établir la liste des qualifiés pour un vol ou pour établir le classement général, les flyers placés au même rang sont départagés par leur rang sur le vol jugé précédent, puis sur le vol jugé avant le précédent si l’égalité persiste et ainsi de suite jusqu’à ce qu’un départage soit possible. Si l’égalité persiste encore, tous les flyers concernés sont qualifiés pour le vol suivant ou bien déclarés ex-aequo s’il s’agit de les classer au sein du classement.

5.4 A summary of the running of the competition is provided in ANNEX 4. If the competition cannot be completed in full, the overall ranking is established at the end of the last complete flight, if possible.

Un **récapitulatif** du déroulement de la compétition est fourni en ANNEXE 4. Si la compétition ne peut pas être réalisée entièrement, le classement général est établi à l’issue du dernier vol complet, si cela est possible.

6. JUDGMENT JUGEMENT

6.1 On each **not judged flight**, a live observation is made by a compliance judge who reports, if necessary, any anomalies to the competition director.

Sur chaque **vol non jugé**, une observation en direct est effectuée par un juge de conformité qui rend compte, si nécessaire, d’éventuelles anomalies au directeur de compétition.

6.2 On each **judged flight**, a live assessment, which cannot be claimed, is made by two judges working as a team, who are in contact with the timekeeper through an appropriate signal and who provide him with their indications:

Sur chaque **vol jugé**, une évaluation en direct, qui ne peut pas faire l’objet de réclamation, est effectuée par deux juges travaillant en équipe, qui sont en contact avec le chronométrateur grâce à un signal approprié et qui lui fournissent leurs indications :



- 6.2.1 The **compliance judge** observes the phase that takes place between the authorization signal to enter the flight chamber and the start of working time, and then the evacuation phase that follows the end of working time. If necessary, he reports any anomalies to the competition director.

Le **juge de conformité** observe la phase qui se déroule entre le signal d'autorisation d'entrée dans la chambre de vol et le début du temps de travail, puis la phase d'évacuation qui suit la fin du temps de travail. Si nécessaire, il rend compte d'éventuelles anomalies au directeur de compétition.

- 6.2.2 The **main judge**, assisted by the compliance judge in case of doubt about his own assessment, observes the implementation of the program and indicates any omissions, infringements and assistances.

Le **juge principal**, assisté par le juge de conformité en cas de doute sur sa propre évaluation, observe la réalisation du programme et indique les éventuelles omissions, infractions et assistances.

6.3 The delivery of the score is carried out by the **timekeeper** as soon as all the indications are received: La délivrance du **score** est effectuée par le **chronométrateur** aussitôt que l'ensemble des indications est reçu :

- 6.3.1 If the complete program is executed before reaching the maximum working time, the assigned score is the working time achieved which is multiplied by the compensation coefficient, rounded to the inferior hundredth, to which are then added the possible penalties of infringement and assistance. The maximum assigned score is the maximum working time.

Si le programme complet est exécuté avant d'atteindre le temps de travail maximum, le score attribué est le temps de travail réalisé multiplié par le coefficient de compensation, arrondi au centième inférieur, auquel s'ajoutent ensuite les éventuelles pénalités d'infraction et d'assistance. Le score maximal attribué est le temps de travail maximal.

- 6.3.2 If the complete program is not executed before reaching the maximum working time or for any point omission, the assigned score is the maximum working time.

Si le programme complet n'est pas exécuté avant d'atteindre le temps de travail maximum ou pour toute omission de point, le score attribué est le temps de travail maximal.

7. RULES SPECIFIC TO THE COMPETITION REGLES PROPRES A LA COMPETITION

7.1 The competition is open to all competitors who meet the conditions for participation, up to date with their registration and that have validated their classification.

La compétition est ouverte à tous les compétiteurs remplissant les conditions de participation, à jour de leur inscription et ayant validé leur classification.

7.2 **Prizes and medals:** At the results' official announcement ceremony, the best-ranked on the novice race is first awarded a prize. Bronze, silver and gold medals are then awarded to the first three flyers of the overall ranking. The top-ranked flyer is declared [the Handifly Race international champion and his country's national anthem is played] [the French wind tunnel Handifly champion].

Récompenses et médailles : Lors de la cérémonie de proclamation officielle des résultats, le flyer le mieux classé sur le parcours novice reçoit d'abord un prix. Il est ensuite procédé à la remise des médailles de bronze, d'argent et d'or aux trois premiers flyers du classement général. Le flyer classé à la première place est déclaré [champion international de la Handifly Race et l'hymne national de son pays est joué] [champion de France de Handifly en soufflerie].

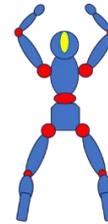
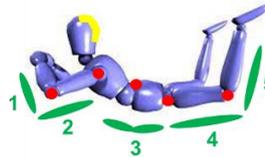


ANNEX 1 ANNEXE 1

ELIGIBLE IMPAIRMENTS DEFICIENCES ELIGIBLES

- **5 main joint areas:**
elbow; shoulder; spine; hip; knee
- 5 zones articulaires principales :**
coude ; épaule ; rachis ; hanche ; genou

- **5 main aerodynamic surfaces:**
1.forearm; 2.arm; 3.belly; 4.leg; 5.tibia
- 5 surfaces aérodynamiques principales :**
1.avant-bras ; 2.bras ; 3.ventre ; 4.jambe ; 5.tibia



Impaired Muscle Power

Persons with Impaired Muscle Power have a Health Condition that either reduces or eliminates their ability to voluntarily contract their muscles in order to move or to generate force.

Examples include: spinal cord injury (complete or incomplete, tetra-or paraplegia or paraparesis), muscular dystrophy, post-polio syndrome and spina bifida.

At a minimum: One of the following aerodynamic surfaces should be affected by the lack of power: forearm, arm, belly, leg, tibia.

La perte de force musculaire

Les personnes ayant une déficience musculaire ont un problème de santé qui réduit ou élimine leur capacité de contracter volontairement leurs muscles afin de se déplacer ou de générer de la force.

Exemples : lésion médullaire (complète ou incomplète, tétraplégie ou paraplégie ou paraparesie), dystrophie musculaire, syndrome post-polio et spina bifida.

Au minimum : L'une des surfaces aérodynamiques suivantes doit être concernée par la perte de force : avant-bras, bras, ventre, jambe, tibia.

Impaired Passive Range of Movement

Persons with Impaired Passive Range of Movement have a restriction or a lack of passive movement in one or more joints.

Examples include: arthrogyposis and contracture resulting from chronic joint immobilization or trauma affecting a joint.

At a minimum: One of the following joints or joint areas should be affected by the lack of mobility: elbow, shoulder, spine, hip, knee.

La perte de mobilité articulaire passive

Les personnes ayant une déficience passive ont une restriction ou une absence de mouvement passif dans une ou plusieurs articulations.

Exemples : arthrogyposes et contractures résultant d'une immobilisation articulaire chronique ou d'un traumatisme touchant une articulation.

Au minimum : L'une des articulations ou zones articulaires suivantes doit être concernée par la perte de mobilité : coude, épaule, rachis, hanche, genou.

Limb Deficiency

Persons with Limb Deficiency have total or partial absence of bones or joints as a consequence of trauma (for example traumatic amputation), illness (for example amputation due to bone cancer) or congenital limb deficiency (for example dysmelia).

At a minimum:

- The presence of a shoulder joint is required;
- The absence of an elbow joint or knee joint is required to be able to use a prosthesis(s) on the limb;
- The non-use of prosthesis is required and the flight suit must not extend beyond the extremity of the limb:
 - In the case of a partial absence of forearms where the maximum length between the elbow and the extremity of the limb is 12 centimeters maximum. Carrying a maximum of one centimeter thick of protection is allowed;
 - In the case of partial absence of tibia where the maximum length between the center of the kneecap and the extremity of the limb is 22 centimeters maximum. Carrying a maximum of two centimeters thick of protection is allowed.

L'atteinte d'un membre

Les personnes ayant une déficience des membres présentent une absence totale ou partielle d'os ou d'articulations en raison d'un traumatisme (par exemple, une amputation traumatique), d'une maladie (par exemple, une



amputation causée par un cancer des os) ou d'une déficience congénitale des membres (par exemple, une dysmélie).

Au minimum :

- La présence d'une articulation d'épaule est requise ;
- L'absence d'une articulation de coude ou de genou est requise pour pouvoir utiliser une(des) prothèse(s) sur le membre ;
- La non utilisation de prothèse est requise et la combinaison de vol ne doit pas dépasser l'extrémité du membre :
 - Dans le cas d'une absence partielle d'avant-bras où la longueur maximale entre le coude et l'extrémité du membre est de 12 centimètres maximums. L'emport d'une protection de maximum un centimètre d'épaisseur est autorisée ;
 - Dans le cas d'une absence partielle de tibia où la longueur maximale entre le centre de la rotule et l'extrémité du membre est de 22 centimètres maximums. L'emport d'une protection de maximum deux centimètres d'épaisseur est autorisée.

Leg Length Difference

Persons with Leg Length Difference have a difference in the length of their legs as a result of a disturbance of limb growth, or as a result of trauma.

At a minimum: A difference of 24 centimeters or more is required with the non-use of a prosthesis and a flight suit that must not exceed the extremity of the shortest limb. Carrying a maximum of two centimeters thick of protection is allowed.

La différence de longueur de jambe

Les personnes ayant une différence de longueur de jambe ont une différence dans la longueur de leurs jambes en raison d'une perturbation de la croissance des membres, ou en raison d'un traumatisme.

Au minimum : Une différence de 24 centimètres ou plus est requise avec la non utilisation de prothèse et une combinaison de vol qui ne doit pas dépasser l'extrémité du membre le plus court. L'emport d'une protection de maximum deux centimètres d'épaisseur est autorisé.

Short Stature

Persons with Short Stature have a reduced length in the bones of the upper limbs, lower limbs and/or trunk. Examples include: achondroplasia, growth hormone dysfunction, and osteogenesis imperfecta.

At a minimum: It must result from the reduced length of the bones mentioned a general morphology of type not proportionate. Small persons with a proportionate morphology are not eligible.

La petite taille

Les personnes de petite taille ont une longueur réduite dans les os des membres supérieurs, des membres inférieurs et/ou du tronc.

Exemples : achondroplasie, dysfonctionnement de l'hormone de croissance et ostéogenèse imparfaite.

Au minimum : Il doit résulter de la longueur réduite des os mentionnés une morphologie générale de type non proportionnée. Les petites personnes ayant une morphologie proportionnée ne sont pas éligibles.

Hypertonia

Persons with hypertonia have an increase in muscle tension and a reduced ability of a muscle to stretch caused by damage to the central nervous system.

Examples include: cerebral palsy, traumatic brain injury and stroke.

L'hypertonie

Les personnes atteintes d'hypertonie ont une augmentation de la tension musculaire et une capacité réduite d'un muscle à s'étirer causée par des dommages au système nerveux central.

Exemples : paralysie cérébrale, traumatisme cérébral et accident vasculaire cérébral.

Ataxia

Persons with Ataxia have uncoordinated movements caused by damage to the central nervous system.

Examples include: cerebral palsy, traumatic brain injury, stroke and multiple sclerosis.

L'ataxie

Les personnes atteintes d'ataxie ont des mouvements non coordonnés causés par des dommages au système nerveux central.

Exemples : paralysie cérébrale, traumatisme cérébral, accident vasculaire cérébral et sclérose en plaques.

Athetosis

Persons with Athetosis have continual slow involuntary movements.

Examples include: cerebral palsy, traumatic brain injury and stroke.

L'athétose

Les personnes atteintes d'athétose ont des mouvements involontaires lents et continus.

Exemples : paralysie cérébrale, traumatisme cérébral et accident vasculaire cérébral.



ANNEX 2 ANNEXE 2

METHOD OF QUOTATION METHODE DE COTATION

UPDATE MISE A JOUR: 30/08/2023

Performance on a race is correlated with three determinants:

La performance sur un parcours est corrélée à trois déterminants :

(A) The ability to move in the horizontal and vertical planes of the flight chamber resulting from the availability and mobilization of surfaces 1 to 5.

La **capacité de déplacement** dans les plans horizontaux et verticaux de la chambre de vol résultant de la disponibilité et de la mobilisation des surfaces n°1 à 5.

(B) The posture stability resulting from symmetry (B1) and anchoring (B2) on the airflow.

La **stabilité de la posture** résultant de la symétrie (B1) et de l'ancrage (B2) sur le flux d'air.

- Symmetry (B1) depends on a globally balanced distribution between surfaces 1+2 (upper limbs) and 4+5 (lower limbs), both on the roll axis (left/right) and on the pitch axis (front/rear).
La symétrie (B1) dépend d'une répartition globalement équilibrée entre les surfaces n°1+2 (membres supérieurs) et n°4+5 (membres inférieurs), tant sur l'axe de roulis (gauche/droite) que sur l'axe de tangage (avant/arrière).
- Anchoring (B2) depends on an overall penetrating shape of the body materialized by a surface n°3 rather arched than flat or hollow.
L'ancrage (B2) dépend d'une forme globalement pénétrante du corps matérialisée par une surface n°3 plutôt cambrée que plate ou creuse.

(C) The ability to validate a point related to the contact surface (C1), distance (C2) and accuracy (C3) of the body part used to touch a contactor (hand or extremity of an amputated upper limb).

La **capacité de validation** de point liée à la surface de contact (C1), à la distance (C2) et à la précision (C3) de la partie du corps utilisée pour toucher un contacteur (main ou extrémité d'un membre supérieur amputé).

- The contact surface (C1) depends on the presence or absence of at least one hand and the ability to present the palm of the hand.
La surface de contact (C1) dépend de la présence ou absence d'au moins une main et de la capacité à présenter la paume de celle-ci.
- The distance (C2) depends on the overall mobility of the usable upper limb and its ability to bridge a distance to the contactor.
La distance (C2) dépend de la mobilité globale du membre supérieur utilisable et de sa capacité à combler une distance vers le contacteur.
- The accuracy (C3) depends on the overall mobility of the usable upper limb and its ability to aim the contactor without altered or parasitic movements.
La précision (C3) dépend de la mobilité globale du membre supérieur utilisable et de sa capacité à viser le contacteur sans mouvements altérés ou parasites.

The analysis of **aerodynamic motor skills** consists in an individualized observation of these determinants. The method of quotation takes place in four steps.

L'analyse de la **motricité aérodynamique** consiste en une observation individualisée de ces déterminants. La méthode de cotation se déroule en quatre étapes.

Step 1: Basic quotation **Étape 1 : Cotation de base**

This step consists of going through all the classification items declared and provided by a candidate in order to establish an inventory of his **surfaces available and mobilizable** in flight (1 to 5).

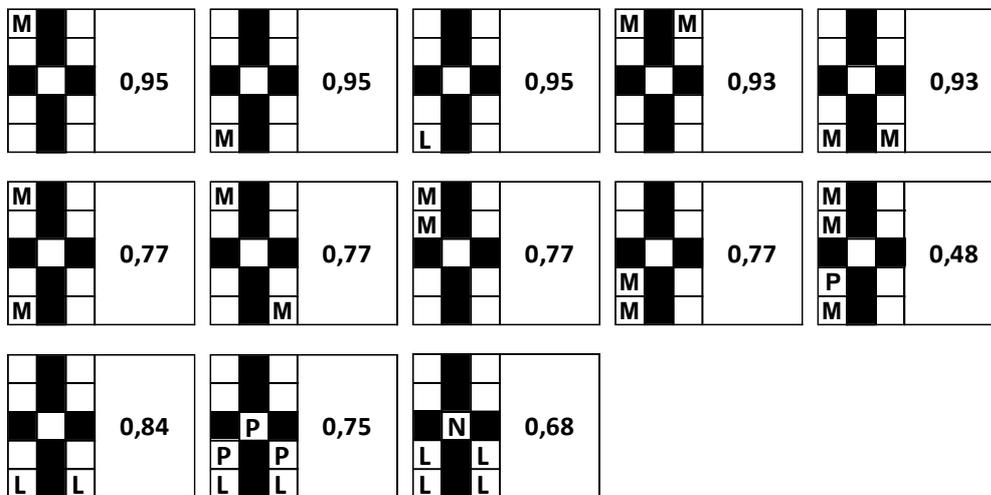
Cette étape consiste à étudier tous les éléments de classification déclarés et fournis par un candidat afin d'établir un inventaire de ses **surfaces disponibles et mobilisables** en vol (n°1 à 5).



This inventory makes it possible to establish his **individualized diagram** using the following symbols:
 Cet inventaire permet d'établir son **diagramme individualisé** à l'aide des symboles suivants :

- | | |
|--|--|
| | • Empty box Case vide = present surface, mobilizable surface présente, mobilisable |
| | • M = absent surface (Missing) surface absente |
| | • L = immobilized surface (Locked) surface immobilisée |
| | • P = partially mobilizable surface (Partially mobilizable) surface partiellement mobilisable |
| | • N = not mobilizable surface (Non mobilizable) surface non mobilisable |

This individualized diagram is then compared to the **reference diagrams** listed below.
 These diagrams can be completed and readjusted over time and are currently as follows:
 Ce diagramme individualisé est ensuite comparé aux **diagrammes de référence** répertoriés ci-après.
 Susceptibles d'être complétés et réajustés au fil du temps, ces diagrammes sont actuellement les suivants :



The basic quotation is assigned from this comparative analysis.
 La cotation de base est attribuée à partir de cette analyse comparative.

When a situation does not allow to refer exactly to one of these diagrams, it is still necessary to assign a basic quotation in the most accurate way possible.
 Lorsqu'une situation ne permet pas de se référer exactement à l'un de ces diagrammes, il convient d'attribuer quand même une cotation de base de la manière la plus juste possible.

Step 2: Increases **Étape 2 : Majorations**

This step consists of adding one/or more increase(s) to the basic quotation when the use of one/or more **specific process(s)** contributes to the improvement of performance.
 Cette étape consiste à rajouter une /ou plusieurs majoration(s) à la cotation de base lorsque l'utilisation d'un /ou plusieurs **procédé(s) spécifique(s)** contribue à l'amélioration de la performance.

In cases where this (these) specific process(s) is (are) already taken into account in the reference diagram used for the basic quotation, this should not be taken into account.
 Dans les cas où ce (ces) procédé(s) spécifique(s) est (sont) déjà pris en compte dans le diagramme de référence utilisé pour la cotation de base, il convient de ne pas en tenir compte.

In other cases, one/or more increase(s) can be added according to the following scale:
 Dans les autres cas, une /ou plusieurs majoration(s) peuvent être rajoutées suivant le barème suivant :

- Improvement of move (A): up to +0.04 per member improved
 Amélioration en déplacement (A) : jusqu'à +0,04 par membre amélioré
- Improvement of symmetry (B1): up to +0.02 per member improved
 Amélioration en symétrie (B1) : jusqu'à +0,02 par membre amélioré



- o Improvement of anchoring (B2): up to +0.06
Amélioration en ancrage (B2) : jusqu'à +0,06

Step 3: Decreases **Étape 3 : Minorations**

This step consists in adding one/or more decrease(s) to the basic quotation when the presence of one/or more **specific pathology(s)** contributes to the deterioration of performance.

Cette étape consiste à rajouter une /ou plusieurs minoration(s) à la cotation de base lorsque la présence d'une /ou plusieurs **pathologie(s) spécifique(s)** contribue à la détérioration de la performance.

In cases where this (these) specific pathology(s) is (are) already taken into account in the reference diagram used for the basic quotation, this should not be taken into account.

Dans les cas où cette (ces) pathologie(s) spécifique(s) est (sont) déjà prise(s) en compte dans le diagramme de référence utilisé pour la cotation de base, il convient de ne pas en tenir compte.

In other cases, one/or more decrease(s) can be added according to the following scale:

Dans les autres cas, une /ou plusieurs minoration(s) peuvent être rajoutées suivant le barème suivant :

- o Deterioration of move (A): up to -0.04 per deteriorated limb
Détérioration en déplacement (A) : jusqu'à -0,04 par membre détérioré
- o Deterioration of symmetry (B1): up to -0.02 per deteriorated limb
Détérioration en symétrie (B1) : jusqu'à -0,02 par membre détérioré
- o Deterioration of anchoring (B2): up to -0.06
Détérioration en ancrage (B2) : jusqu'à -0,06
- o Deterioration in validation (C): up to -0.30
Détérioration en validation (C) : jusqu'à -0,30

Step 4: Final quotation **Étape 4 : Cotation finale**

This step consists of adding any increases and decreases to the basic quotation in order to calculate the final quotation.

Cette étape consiste à rajouter les éventuelles majorations et minorations à la cotation de base afin de calculer la cotation finale.

STEP 1 ÉTAPE 1	STEP 2 ÉTAPE 2			STEP 3 ÉTAPE 3				STEP 4 ÉTAPE 4
BASIC QUOTATION COTATION DE BASE	INCREASES MAJORATIONS			DECREASES MINORATIONS				TOTAL = FINAL QUOTATION COTATION FINALE
	(A) Move up to +0.04 per member Déplacement jusqu'à +0,04 par membre	(B1) Symmetry up to +0.02 per member Symétrie jusqu'à +0,02 par membre	(B2) Anchoring up to +0.06 Ancrage jusqu'à +0,06	(A) Move up to -0.04 per member Déplacement jusqu'à -0,04 par membre	(B1) Symmetry up to -0.02 per member Symétrie jusqu'à -0,02 par membre	(B2) Anchoring up to -0.06 Ancrage jusqu'à -0,06	(C) Validation up to -0.30 Validation jusqu'à -0,30	
EXAMPLE	0,72	0,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,10	0,66



ANNEX 3 ANNEXE 3

DECLARATION and CONSENT FORM
FORMULAIRE de DECLARATION et de CONSENTEMENT

Check and fill in the fields in yellow
Cocher et compléter dans les champs en jaune

NAME, Surname NOM, Prénom :

Date of birth Date de naissance:

 / /

Gender Genre :

 Male

 Female

MEDICAL INFORMATION INFORMATION MEDICALE

Eligible impairment(s) (tick one or more items) Déficience(s) éligible(s) (cocher un ou plusieurs items)	Name medical diagnosis relevant to impairment type (tick or add) Nommer le diagnostic médical pertinent au type de déficience (cocher ou ajouter)
<input type="checkbox"/> Impaired Muscle Power <i>Perte de force musculaire</i>	<input type="checkbox"/> Spinal Cord Injury <i>Lésion médullaire</i> <input type="checkbox"/> Muscular Dystrophy <i>Dystrophie musculaire</i> <input type="checkbox"/> Spina Bifida <i>Spina Bifida</i> <input type="checkbox"/> Polio Myelitis <i>Polio Myélite</i> <input type="checkbox"/> Multiple Sclerosis <i>Sclérose multiple</i> <input type="checkbox"/> Other <i>Autre</i> <input style="background-color: yellow;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Impaired Passive Range of Movement <i>Perte de mobilité articulaire passive</i>	<input type="checkbox"/> Arthrogyposis <i>Arthrogyposes</i> <input type="checkbox"/> Joint Contractures <i>Contractures articulaires</i> <input type="checkbox"/> Trauma <i>Traumatisme</i> <input type="checkbox"/> Other <i>Autre</i> <input style="background-color: yellow;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Limb Deficiency <i>Atteinte d'un membre</i>	<input type="checkbox"/> Dysmelia <i>Dysmélie</i> <input type="checkbox"/> Traumatic Amputation <i>Amputation traumatique</i> <input type="checkbox"/> Bone Cancer <i>Cancer des os</i> <input type="checkbox"/> Other <i>Autre</i> <input style="background-color: yellow;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Leg Length Difference <i>Différence de longueur de jambe</i>	<input type="checkbox"/> Trauma <i>Traumatisme</i> <input type="checkbox"/> Dysmelia <i>Dysmélie</i> <input type="checkbox"/> Other <i>Autre</i> <input style="background-color: yellow;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Short Stature <i>Petite taille</i>	<input type="checkbox"/> Achondroplasia <i>Achondroplasie</i> <input type="checkbox"/> Osteogenesis Imperfecta <i>Ostéogenèse imparfaite</i> <input type="checkbox"/> Growth Hormone Dysfunction <i>Dysfonctionnement de l'hormone de croissance</i> <input type="checkbox"/> Other <i>Autre</i> <input style="background-color: yellow;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Hypertonia <i>Hypertonie</i> <input type="checkbox"/> Ataxia <i>Ataxie</i> <input type="checkbox"/> Athetosis <i>Athétose</i>	<input type="checkbox"/> Cerebral Palsy <i>Paralysie cérébrale</i> <input type="checkbox"/> Traumatic brain injury <i>Traumatisme cérébral</i> <input type="checkbox"/> Multiple Sclerosis <i>Sclérose multiple</i> <input type="checkbox"/> Stroke <i>Accident vasculaire cérébral</i> <input type="checkbox"/> Other <i>Autre</i> <input style="background-color: yellow;" type="text"/>



MEDICAL HISTORY HISTORIQUE MEDICAL

Flyer's condition **Etat du flyer** : Stable **Stable** Progressive **Evolutif** Fluctuating **Fluctuant** Permanent **Permanent**

Year of onset **Année d'apparition** : Congenital **Congénital**

Past treatments **Traitements antérieurs** :

Current and/or future treatments **Traitements actuels et/ou futurs** :

In case of spinal cord injury, indicate the number of the vertebrae(s) affected and accurately describe the motor and sensory consequences of these lesions

En cas de lésion médullaire, indiquer le numéro de la (des) vertèbre(s) atteinte(s) et décrire avec précision les conséquences motrices et sensitives de ces lésions :

Additional details on medical diagnosis (mandatory)

Détails supplémentaires concernant le diagnostic médical (obligatoire) :

Functional self-analysis in flight of main aerodynamic surfaces (using the diagram, fill in the yellow boxes below)

Auto analyse fonctionnelle en vol des surfaces aérodynamiques principales (en vous aidant du diagramme, complétez les cases en jaunes ci-dessous) :

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?	4	?
?	5	?

?	1	?
?	2	?
3	?	
?		



CLASSIFICATION CONSENT CONSENTEMENT DE CLASSIFICATION

1. I agree to undergo the flyer classification process detailed in the Handifly Race competition rules and carried out by a classification board designated by [the International Skydiving Commission (ISC)] [the French Skydiving Federation (FFP)]. I understand that this process may require me to participate in wind tunnel flights and activities which may include me being observed whilst competing. I understand that there is a risk of injury in participating in flights and activities. I confirm that I am healthy enough to participate in flyer evaluation.

J'accepte de suivre le processus de classification des flyers décrit dans le règlement de la compétition Handifly Race et conduit par un comité de classification désigné par [la Commission Internationale de Parachutisme (ISC)] [la Fédération Française de Parachutisme (la FFP)]. Je comprends que ce processus peut m'obliger à participer à des vols en soufflerie et à des activités qui peuvent comprendre mon observation en compétition. Je comprends qu'il y a un risque de blessure en participant à ces vols et à ces activités. Je confirme que je suis en assez bonne santé pour participer à l'évaluation des flyers.

2. I understand that I have to comply with the requests made by the classification board. This includes providing sufficient documentation so as to allow the classification board to determine whether I comply with the eligibility requirements for Handifly Race. I understand that if I fail to comply with any such request then classification may be suspended without a compensation coefficient being allocated to me.

Je comprends que je dois me conformer aux demandes du comité de classification. Cela comprend la fourniture de documents suffisants pour permettre au comité de classification de déterminer si je respecte les critères d'éligibilité pour la Handifly Race. Je comprends que si je ne me conforme pas à une telle demande, la classification peut être suspendue sans qu'un coefficient de compensation ne me soit attribué.

3. I understand that flyer classification requires me to give my best effort, and that any intentional misrepresentation of my skills, abilities or the degree of my impairment may result in me facing immediate exclusion.

Je comprends que la classification des flyers exige que je fasse de mon mieux et que toute fausse déclaration intentionnelle de mes compétences, de mes aptitudes ou de mon degré de déficience peut entraîner mon exclusion immédiate.

4. I understand that flyer classification is a judgment process and I agree to abide by the judgment of the classification board. If I do not agree with the decision of the classification board, I understand that I retain the freedom not to compete.

Je comprends que la classification des flyers est un processus de jugement et je m'engage à respecter le jugement du comité de classification. Si je ne suis pas d'accord avec la décision du comité de classification, je comprends que je conserve la liberté de ne pas participer à la compétition.

5. I agree to be videotaped and photographed during the flyer evaluation process and that this may include my activity on and off the wind tunnel during the competition.

J'accepte d'être filmé et photographié pendant le processus de classification des flyers et que cela puisse inclure mon activité sur et hors de la soufflerie pendant la compétition.

6. I agree and consent to [the ISC] [the FFP] processing my personal data in any format, including my full name, e-mail address, nationality, date of birth, gender, compensation coefficient and relevant medical information.

I agree and consent to my full name, e-mail address, nationality, profile (as I filled it in when I submitted my application) and compensation coefficient published by [the ISC] [the FFP] and shared with third parties.

J'accepte et consens à ce que [l'ISC] [la FFP] traite mes données personnelles sous n'importe quel format, y compris mon nom complet, mon adresse e-mail, ma nationalité, ma date de naissance, mon genre, mon coefficient de compensation et des informations médicales pertinentes.

J'accepte et consens à ce que mon nom complet, mon adresse e-mail, ma nationalité, mon profil (tel que je l'ai renseigné lors du dépôt de ma candidature) et mon coefficient de compensation soient publiés par [l'ISC] [la FFP] et partagés avec des tiers.

I wish to assist [the ISC] [the FFP] in developing the classification system and therefore allow my data collected during flyer evaluation and video material recorded during training and competition to be used for research and educational purposes by [the ISC] [the FFP]. I understand that I may withdraw this consent at any time.

Je souhaite aider [l'ISC] [la FFP] à élaborer le système de classification et, par conséquent, permettre à [l'ISC] [la FFP] d'utiliser à des fins de recherche et d'éducation mes données recueillies pendant la classification des flyers et le matériel vidéo enregistré pendant l'entraînement et la compétition. Je comprends que je peux retirer ce consentement à tout moment.

Date / /

Signature of the flyer Signature du flyer:



ANNEX 4 ANNEXE 4

SUMMARY OF THE RUNNING OF THE COMPETITION
RÉSUMÉ DU DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

